



ROËZÉ SUR SARTHE

LISTE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU MERCREDI 22 JANVIER 2025

Article L. 2121-25 du code général des collectivités territoriales : « Dans un délai d'une semaine, la liste des délibérations examinées par le conseil municipal est affichée à la mairie et mise en ligne sur le site internet de la commune, lorsqu'il existe ».

Affichage de la présente liste des délibérations et mise en ligne sur le site internet de ladite liste le 24 janvier 2025

N° de la délibération	Objet de la délibération	Sens du vote
DCM 2025-01	Adoption du procès-verbal du dernier conseil municipal	Adoption
DCM 2025-02	Ouverture des crédits d'investissement avant le vote du budget primitif 2025	Adoption
DCM 2025-03	Evolution d'une délégation du Conseil Municipal au Maire	Adoption
DCM 2025-04	Renouvellement du contrat pour la carte d'achat public	Adoption
DCM 2025-05	Création d'un emploi d'agent administratif polyvalent à temps non complet	Adoption
DCM 2025-06	Ajout concernant la rémunération des agents recenseurs	Adoption

La secrétaire de séance,
Joëlle VIARD

Madame le Maire,
Catherine TAUREAU